

Le développement des services à l'industrie

En Ile-de-France, la part des emplois de services aux entreprises, dans l'ensemble des emplois de services, dépasse 25 %, alors qu'elle n'est que de 20 % au niveau national. Ce développement des services aux entreprises devrait encore s'accroître grâce à la reprise de l'activité économique qui s'ajoute aux effets des déréglementations, au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication et à l'internationalisation des échanges.

par Joël Allain
Directeur régional de l'Insee
Ile-de-France,
Michel Franck
Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris
et Didier Simond
Président de la Chambre de commerce et d'industrie, Ile-de-France

Les services représentent 68 % de l'emploi en région Ile-de-France et créent 61 % de la valeur ajoutée. La progression de leur poids, tant dans l'emploi que dans la valeur ajoutée,

s'observe sur l'ensemble du territoire national. Mais c'est en région Ile-de-France qu'elle est la plus importante.

Au sein des services, ce sont ceux concernant principalement les entreprises qui ont le plus progressé, bénéficiant tout à la fois de deux mutations économiques : d'une part, l'apparition et l'essor spectaculaire de nouvelles activités, en particulier celles liées aux technologies de l'information et de la communication, d'autre part, l'externalisation d'un certain nombre de fonctions, autrefois assurées au sein des entreprises (de l'entretien à l'informatique, du conseil à la sécurité...).

Il faut noter que, par convention, les intérimaires, qu'ils soient destinés à l'industrie, à la construction ou au tertiaire, sont comptabilisés dans le secteur du travail temporaire, ce qui a pour

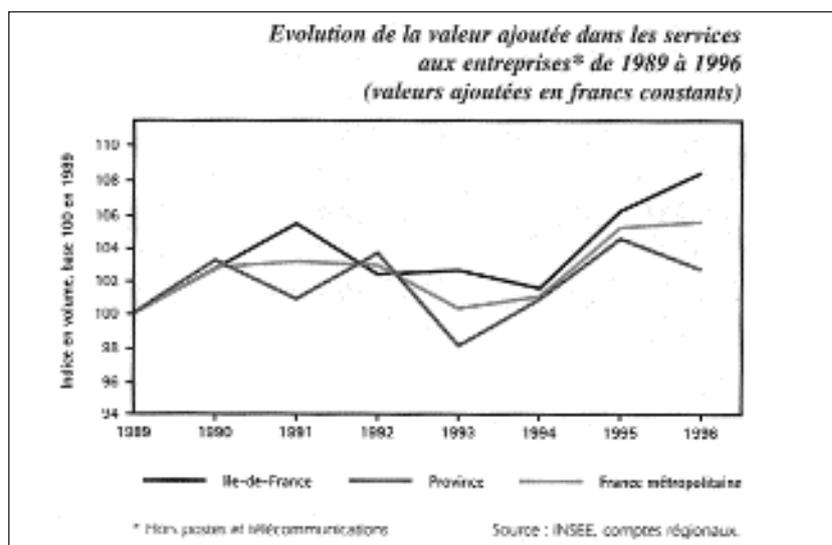
conséquence de gonfler les effectifs dans les services aux entreprises.

A l'inverse, une partie des services aux entreprises échappe à la comptabilisation en tant que telle car l'industrie intègre ou développe un grand nombre de services, comme les fabricants et constructeurs qui élargissent leur activité à la location de matériel ou au conseil, assurent l'après-vente...

En Ile-de-France, la part des emplois de services aux entreprises, dans l'ensemble des emplois de services, dépasse 25 %, alors qu'elle n'est que de 20 % au niveau national.

C'est donc là une caractéristique importante de l'économie tertiaire, qui justifie de s'y intéresser prioritairement : alors qu'en 1998, l'industrie emploie en Ile-de-France près de 14 % des salariés (contre 19 % en 1990), les services aux entreprises en occupent 18 % (contre 15 % en 1990) et les ser-

Alors qu'en 1998, l'industrie emploie en Ile-de-France près de 14 % des salariés, les services aux entreprises en occupent 18 % et les services aux particuliers 9 %



vices aux particuliers 9 % (contre 7 % en 1990).

Ce développement des services aux entreprises devrait encore s'accroître grâce à la reprise de l'activité économique qui s'ajoute aux effets des déréglementations, au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication et à l'internationalisation des échanges. Ceux-ci entraînent la création de nouveaux emplois, notamment dans les services informatiques, la téléphonie, les télé-services : ainsi, en Ile-de-France, plus des deux tiers des emplois proposés sont liés à ces activités qui requièrent de nouvelles compétences en matière de conseil, conception, réalisation, promotion et animation.

La mondialisation croissante de leur clientèle crée de nouveaux défis aux agences de publicité, cabinets juridiques, activités informatiques, services professionnels, conseil en gestion ou services de télécommunications, notamment. A mesure qu'elles s'internationalisent, les entreprises recherchent des fournisseurs familiarisés avec les sociétés multinationales, capables de traiter avec elles sur l'ensemble de la planète et de leur proposer des services transfrontaliers coordonnés. Par ailleurs, cette présence et cette expertise mondiales leur procurent un avantage compétitif réel qu'elles cherchent à développer et

exploiter. Ceci est particulièrement vrai en Ile-de-France où la prédominance des services à haute technologie se traduit dans les orientations en matière d'aménagement du territoire par une volonté de valorisation d'anciens sites ou zones industrielles grâce à des activités « high tech » comme, par exemple, à Arcueil, Issy-les-Moulineaux ou Aubervilliers.

Les services aux entreprises produisent 1/5^e de la valeur ajoutée régionale francilienne

Le secteur des services aux entreprises en Ile-de-France a produit 20,2 % de la valeur ajoutée régionale en 1996, contre seulement 8,8 % en province.

Au sein du tertiaire, la part des services aux entreprises franciliens est passée de 21,6 % en 1982 à 26,9 % en 1989 et 26,3 % en 1996 ; pour la province, ces chiffres sont respectivement de 11,6 %,

Le secteur des services aux entreprises en Ile-de-France a produit 20,2 % de la valeur ajoutée régionale en 1996, contre seulement 8,8 % en province

13,2 % et 13,0 %. Ces évolutions s'expliquent notamment par la qualification de la main d'œuvre

francilienne et l'importance du nombre de cadres, mais peut-être aussi par une externalisation plus intense dans notre région, en particulier de certains services précédemment intégrés dans les grands groupes industriels.

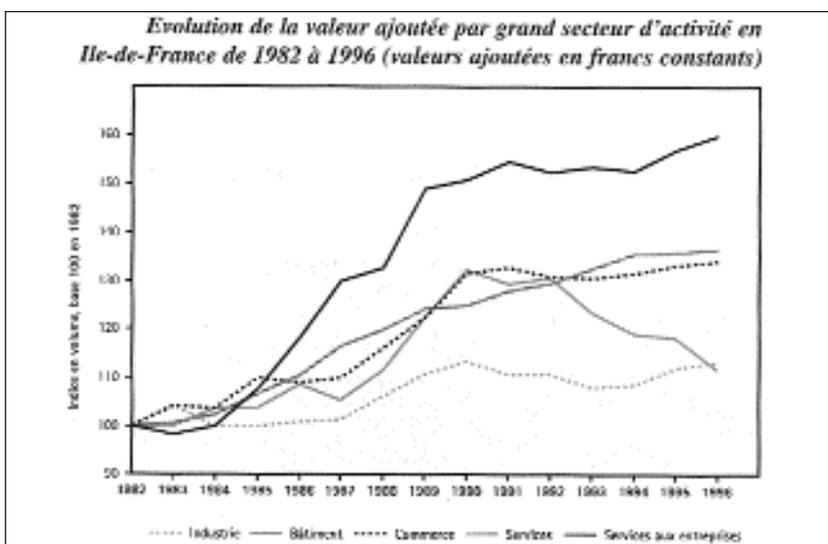
Il n'est donc pas surprenant que les services aux entreprises franciliens réalisent 48,5 % de la valeur ajoutée nationale du secteur alors que l'Ile-de-France ne produit que 29,1 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie nationale ; si l'on exclut les postes et télécommunications, ce taux atteint 53,5 %. Si la valeur ajoutée des services aux entreprises progresse nettement par rapport aux grands secteurs, une évolution identique est observée en province ; toutefois, hors postes et télécommunications, la valeur ajoutée des services rendus aux entreprises augmente plus vite en Ile-de-France qu'en province.

Comme dans les autres régions, la croissance de l'emploi salarié francilien dans les services aux entreprises a été supérieure à celle de la valeur ajoutée, ce qui pourrait traduire une baisse de productivité. Cette diminution est plus faible que celle observée en province (-1,0 % en moyenne par an, contre -2,7 %) ; aussi, l'écart de productivité entre l'Ile-de-France et la province s'accroît-il : près de 91 % en 1996, contre environ 70 % sept ans auparavant.

Les établissements sans salariés côtoient les grands groupes

Les établissements de services aux entreprises sont, en moyenne, de petite taille (6 salariés). La majorité d'entre eux (56,6 % en Ile-de-France) n'a aucun salarié et correspond à une profession libérale ou parfois artisanale. Ce taux est plus élevé dans les services divers aux entreprises et très inférieur dans l'assainissement, voirie et gestion des déchets, la sélection et la fourniture de personnel, les postes et télécommunications, ainsi que la sécurité et le nettoyage qui sont des activités consommatrices de main d'œuvre.

Ainsi, l'Ile-de-France se caractérise par un très grand nombre de professions libérales (très petites unités, souvent sans salariés) et une part moins importante d'établissements de 0 à 50 salariés. Toutefois, le poids des établissements de 200 salariés ou plus est plus élevé (0,5 % en moyenne contre 0,3 % en province).



Les plus grands établissements (plus de 1 000 salariés) se rencontrent essentiellement dans les services divers aux entreprises et, plus précisément, l'administration d'entreprises, les postes et télécommunications, le nettoyage et les activités informatiques.

Une faible part (1,6 %) des établissements de services aux entreprises implantés en Ile-de-France dépend de sièges sociaux installés en province. Toutefois, quelques activités sont un peu plus dépendantes des autres régions : la sélection et fourniture de personnel (13,9 % des établissements franciliens ont leur siège social dans une autre région, notamment en Rhône-Alpes), la location sans opérateur (3,6 %), l'assainissement, voirie et gestion des déchets (3,4 %).

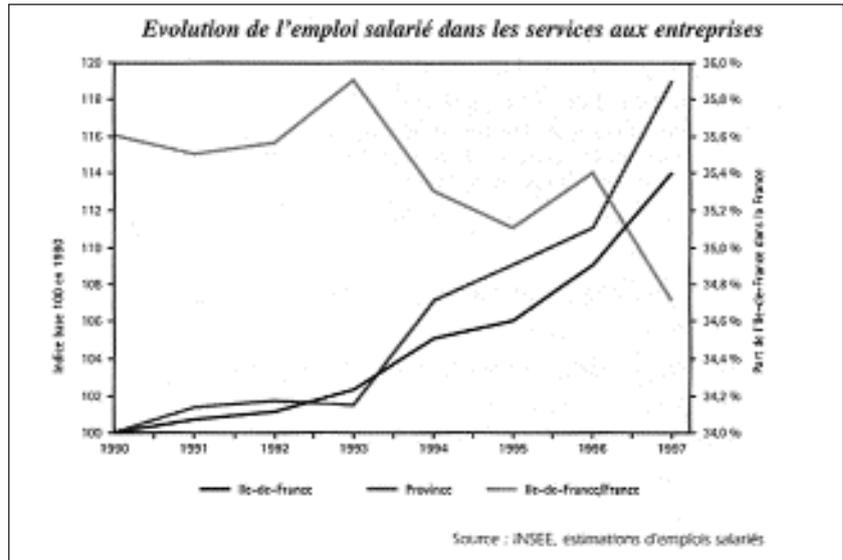
Le dynamisme du secteur des services aux entreprises se traduit par un taux de création pure d'entreprises (11,8 % en 1999) légèrement supérieur à celui des autres régions (10,7 %). Les services aux entreprises sont un secteur privilégié par les créateurs d'entreprises franciliens puisque 30 % choisissent d'y créer leur entreprise en particulier dans le conseil, le nettoyage, la publicité ou la surveillance. En revanche, le taux de survie à 3 ans y est moins élevé : 65,1 % contre 67,0 %.

Un salarié sur quatre est cadre ou chef d'entreprise

En Ile-de-France, les 135 500 entreprises et 151 000 établissements de services aux entreprises regroupent près de 917 000 salariés. Moins de 10 % des actifs sont non-salariés, avec une quasi-absence de ces derniers dans les postes et télécommunications qui se situent encore essentiellement dans la sphère publique.

Mis à part les services divers aux entreprises, qui dominent (19 % des salariés) du fait du poids de l'administration des entreprises en Ile-de-France, on distingue, en fonction de leur poids dans l'emploi régional, trois grands groupes au sein des services aux entreprises :

- les activités dominantes comme la sécurité et le nettoyage (15 %), les postes et télécommunications (14 %),



les activités informatiques (12 %) et les services professionnels (11 %) ;

- les activités de moyenne importance comme l'architecture, l'ingénierie et le contrôle (8 %), la sélection et la fourniture de personnel (7 %), la publicité et l'études de marché (6 %) ;

- les activités rares, comme la location sans opérateur (2 %) ainsi que l'assainissement, la voirie et la gestion des déchets (1 %).

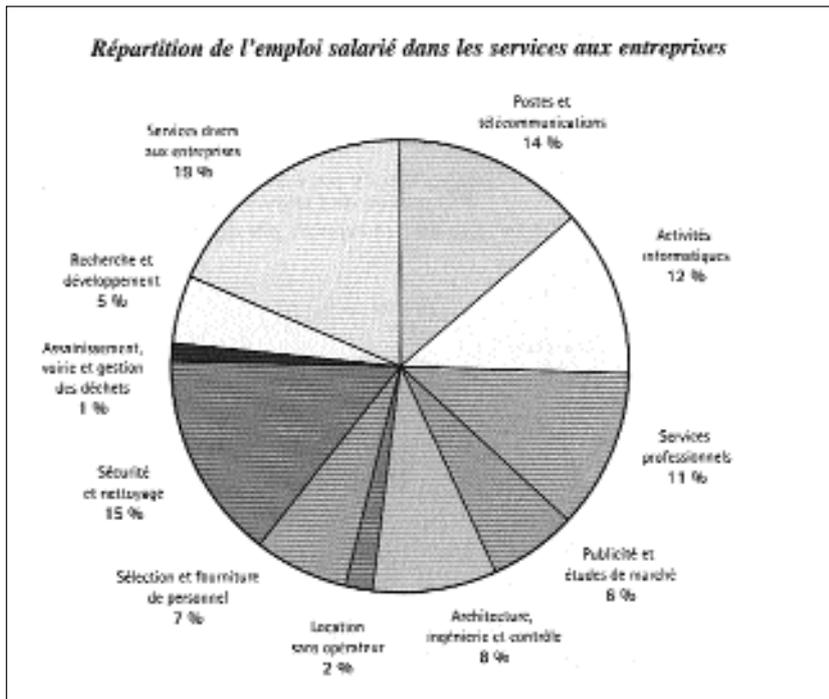
Les salariés sont à 59 % des hommes ; cette part est légèrement plus faible qu'en province (60 %). Toutefois, certaines activités sont assez éloignées de cette moyenne, il en est ainsi dans les activités informatiques, l'architecture, les activités d'ingénierie et de contrôle, la location sans opérateur, les enquêtes et la sécurité ou le routage, où les hommes sont plus nombreux. D'autres activités sont plus féminisées comme l'organisation de foires et salons, la publicité et les études de marché, les activités juridiques et comptables.

Les salariés franciliens sont, en moyenne, plus âgés que ceux de province. Les salariés de 25 ans ou moins représentent 17 % contre 25 % dans les autres régions, ceux de 26 à 50 ans, 70 % contre 66 %, et les salariés qui ont plus de 50 ans, 13 % contre 10 %. Certaines activités sont toutefois plus « jeunes » : les activités comptables, les études de marché et sondages, la location de véhicules automobiles et de linge et autres biens personnels et domestiques, le conditionnement à façon et l'organi-

sation de foires et salons, les laboratoires techniques de développement et de tirage, la sélection et fourniture de personnel, mais surtout le travail temporaire, les enquêtes et la sécurité. En revanche, d'autres activités sont marquées par une part élevée (14 à 29 %) des plus de 50 ans : les activités juridiques, l'ensemble « architecture, ingénierie et contrôle », la location de véhicules industriels, les activités de nettoyage, l'enlèvement et traitement des ordures ménagères, l'administration d'entreprises et l'épuration des eaux usées.

La région se caractérise également par la structure des catégories socioprofessionnelles : les cadres et chefs d'entreprises représentent près du quart des salariés, et les professions intermédiaires, 24 % ; ces taux sont supérieurs à ceux observés en province, qui sont respectivement de 10 et 19 %. Ils représentent plus de la moitié des salariés dans le conseil en systèmes informatiques et la réalisation de logiciels.

Ceci explique que, si les parts des employés sont proches, celle des ouvriers est nettement moindre en Ile-de-France (25 % contre 43 % dans les autres régions). Toutefois, cette part peut dépasser 50 % des salariés dans la location de véhicules industriels, la location de linge et autres biens personnels et domestiques, le travail temporaire, les activités de nettoyage, l'épuration des eaux usées, l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères, le routage.



Les postes salariés sont à 75 % à temps complet en Ile-de-France (61 % en province), le temps partiel y est donc moins développé mais le recours aux CDD plus fréquent.

Des différences de salaire entre hommes et femmes plus marquées en Ile-de-France

Le salaire annuel moyen des salariés employés à temps complet toute l'année s'élève à 173 000 F en 1996, soit 34 % de plus qu'en province, ceci est vrai pour tous les sous-secteurs, mais l'écart est variable : faible dans les postes et télécommunications (service public en majorité) ou la sécurité et le nettoyage (où les salaires moyens sont aussi plus faibles), élevé dans les services professionnels, les services divers aux entreprises, la publicité et les études de marché ou la sélection et fourniture de personnel. Ceci s'explique par l'importance dans la région des cadres et chefs d'entreprises pour lesquels l'écart avec les autres régions est de 20 %.

L'écart de salaire entre l'Ile-de-France et la province est plus prononcé pour les hommes (36 %) que pour les

femmes (29 %). La différence de salaire entre hommes et femmes est un peu plus marquée au sein de l'Ile-de-France où les salaires féminins sont inférieurs de 28 % à ceux des hommes contre 25 % en province.

L'écart de salaire avec la province est également fonction de l'âge : si pour les salariés de 25 ans ou moins (21 %), l'écart est inférieur à celui observé en moyenne dans les services aux entreprises (34 %), il est nettement supérieur pour les salariés de plus de 50 ans (44 %).

Les services aux entreprises deviennent moins dynamiques qu'en province

Sur la période 1990-1997, les services aux entreprises franciliens se sont révélés plus dynamiques que l'ensemble des services : les effectifs salariés ont progressé respectivement de 14,2 % et 8,6 %. Cependant, la progression des services aux entreprises au niveau national a été encore plus marquée : 17,3 %. Ceci peut s'expliquer par la forte dépendance des services aux

entreprises vis-à-vis de l'industrie et de la construction, secteurs fortement touchés par la crise en Ile-de-France, ainsi que par un effet de rattrapage.

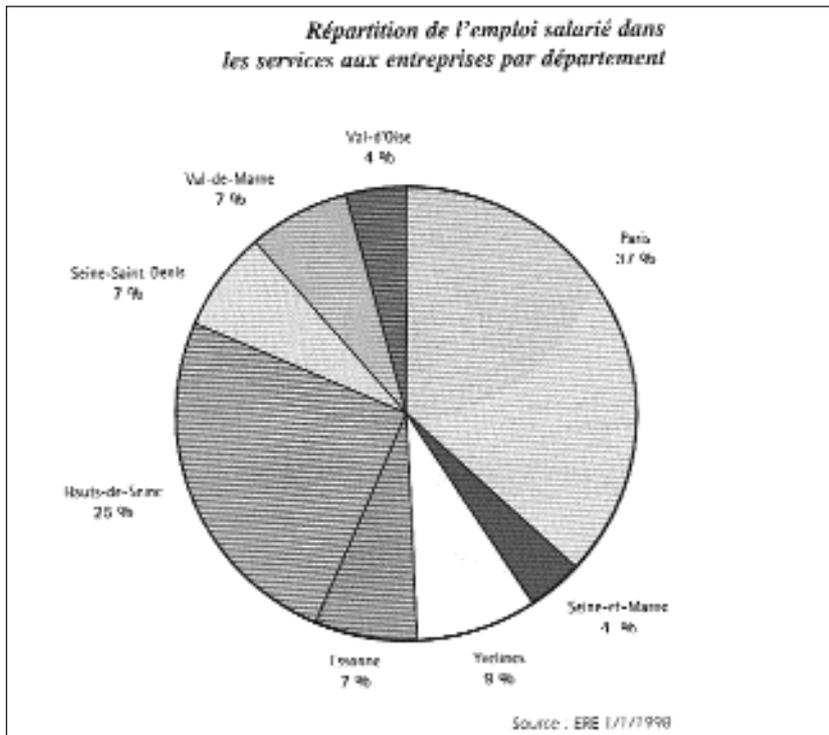
Bien que les effectifs salariés franciliens aient progressé de 1,5 % par an entre 1990 et 1997, cette augmentation a été insuffisante pour empêcher la baisse de la part de l'Ile-de-France dans les services aux entreprises français ; en 1997, cette part n'est plus que de 34,7 %, le point le plus bas depuis 1990 (35,7 %). Cette évolution concerne tous les sous-secteurs hormis les activités informatiques qui emploient toujours une majorité (56 %) de leurs salariés dans la région et, dans une moindre mesure, les services professionnels.

A un niveau plus fin, la part de l'Ile-de-France dans certaines activités progresse entre 1990 et 1996. Les augmentations les plus marquées concernent l'entretien et la réparation de machines de bureau et de matériel informatique, la location de machines de bureau et d'équipements informatiques, le contrôle automobile et, plus modestement, la location d'autres matériels de transport terrestre (véhicules industriels), l'organisation de foires et salons ainsi que les études de marché et sondages.

En revanche, le recul relatif de la région est net dans d'autres secteurs : la sélection et mise à disposition de personnel, la location d'autres biens personnels et domestiques, le routage, le conditionnement à façon, l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères, le secrétariat et la traduction, la location de machines et équipements pour la construction, l'activité de banques de données, la gestion du support de publicité, le travail temporaire, les activités d'architecture, le conseil en systèmes informatiques.

Paris et les Hauts-de-Seine dominant, mais la grande couronne progresse

Au 1/1/1998, Paris et les Hauts-de-Seine emploient plus de 60 % des salariés. Ces deux départements sont en



tête pour toutes les activités, sauf pour celles de l'assainissement, de la voirie et de la gestion des déchets, où les Yvelines dominent.

Les parts qu'occupent Paris et les Hauts-de-Seine ne doivent pas, cependant, masquer les évolutions à l'intérieur de la région et les départements qui « montent », comme la Seine-et-Marne et l'Essonne, au détriment de la capitale. Elles ne doivent pas non plus cacher les spécialisations relatives de chaque département : les Yvelines et la Seine-et-Marne dans l'assainissement, voirie et gestion des déchets, ou la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise dans la location sans opérateur, pour ne citer que les spécialisations les plus nettes.

En terme de zones d'emploi, celles de Paris (37 %), Nanterre (20 %),

Boulogne-Billancourt (10 %) et Versailles (6 %) sont les plus importantes. Certaines spécialisations se dégagent cependant, en liaison avec le tissu industriel environnant : Évry est, de loin, la première zone pour la location de machines de bureau et de matériel informatique, Melun et Saint-Denis sont respectivement première et deuxième pour la location de véhicules industriels ; Saint-Denis, Créteil et Orly sont les trois premiers pôles pour la location de machines et équipements pour la construction, Poissy et Versailles sont les deux premières zones pour le contrôle technique. Saint-Denis est le premier pôle pour le conditionnement à façon et l'épuration des eaux usées et le troisième pour l'élimination et le traitement des autres

déchets (pour cette activité, la première zone est Mantes-la-Jolie). ●

BIBLIOGRAPHIE

- Les cahiers de l'industrie, *Industries*, juin 1999.
- Les services marchands en 1998 : une forte croissance retrouvée, Insee Première n° 662, juin 1999.
- Le bulletin économique, Euler-SFAC, mai 1999.
- Les comptes des services en 1997, Insee Résultats n° 650-651-652, avril 1999, Insee.
- Des études contre l'incertitude, *Enjeux Les Echos*, mars 1999.
- L'innovation technologique dans les services aux entreprises : une pratique coopérative, Insee Première, n° 635, mars 1999.
- La lettre de l'observatoire*, Observatoire régional des déchets d'Ile-de-France (ORDIF) n° 18, janvier 1999.
- La France des services, édition 1999, 159 p., Insee.
- Les entreprises des services en 1996, Insee Résultats Système Productif, n° 144-145-147, tomes 1 et 2, décembre 1998.
- Boom de l'intérim : l'Ile-de-France moins concernée que les autres régions, *Enjeux Ile-de-France*, n° 19, novembre 1998.
- Les services aux entreprises à Lyon en 1998, Les Dossiers, Insee Rhône-Alpes, n° 129, novembre 1998.
- L'économie des services en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 1998, CRCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, Insee Provence-Alpes-Côtes d'Azur, n° 474, juin 1998.
- Les services marchands en 1997 : L'intérim dopé par la reprise industrielle, Insee Première n° 594, juin 1998.
- Nettoyage et sécurité : deux services qui se développent, Regards, Insee Ile-de-France, N° 39, mars 1998, pp. 14-17.
- Les services dans l'économie française, une approche régionale, CCIP, 1998.
- Sectorama, DAFSA Etudes, 1998.
- Secteurs 700, Xerfi, 1998.
- Assainissement, voirie et gestion des déchets : un secteur en forte croissance, Regards, Insee Ile-de-France, n° 36, juin 1997, pp. 12-14.
- Les services aux entreprises en Rhône-Alpes en 1997, CRCI Rhône-Alpes, Insee Rhône-Alpes, juin 1997, 67 p.
- La place des services en France et en Ile-de-France, CRCI « Ile-de-France », mai 1997.
- Bilan 1996 de la profession, Conseil national de l'ordre des architectes, mai 1997.
- L'essor des services depuis les années 60, Insee Première N° 498, décembre 1996.
- Les services informatiques en Ile-de-France, Cahiers du CROCIS, juin 1996.
- L'économie des services, J. Gadrey, Collection repères, Edition La Découverte, 1996.
- Les services aux entreprises en Ile-de-France, Comité régional pour l'Information économique et sociale d'Ile-de-France, avril 1995, 31 p., Insee Ile-de-France.
- Divers articles parus dans *L'Usine Nouvelle*, *Challenges*, *Le Monde*, *Le Figaro*...